

que de l'OTAN, de même que la décision relative au déploiement de fusées Pershing II et de missiles de croisière, d'ici à la fin de 1983, pour faire obstacle au déploiement de missiles SS-20 par l'URSS, si les négociations sur la limitation des armements n'aboutissent pas. Le Premier ministre a de plus rappelé que le Canada est en faveur d'un traité sur l'interdiction complète des essais, et il a proposé que soit entreprise dès maintenant la rédaction d'un traité interdisant la mise au point, les essais et le déploiement d'armes destinées à servir dans l'espace extra-atmosphérique.

Dans une importante allocution prononcée le 1<sup>er</sup> février 1983 à Genève devant la Commission du désarmement, l'organe de négociations multilatérales des Nations Unies, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures a exposé les priorités du Canada.

Lors de l'UNSSOD II, le Canada a réitéré son engagement à jouer un rôle actif dans le règlement des questions liées à la vérification sismologique des essais d'armes nucléaires en vertu d'un éventuel accord sur l'interdiction des essais. Il a aussi présenté trois rapports au groupe de spécialistes chargé d'étudier l'utilisation des armes chimiques, et a assumé le 29 mars 1983 la présidence du Groupe de travail sur les armes chimiques au sein de la Commission du désarmement.

Notre pays a continué à participer activement aux consultations tenues au sein de l'OTAN au sujet des négociations

américano-soviétiques sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, et il a bien accueilli la reprise des pourparlers sur la réduction des armes stratégiques (START) survenue au milieu de 1982.

Aux Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) tenus à Vienne, l'Occident a déposé un projet de traité concernant un accord en quatre étapes. À la réunion de Madrid de la CSCE, les participants ont à nouveau tenté de s'entendre pour que soit convoqué une conférence sur l'instauration d'un climat de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe.

## **Terrorisme**

Des actes de terrorisme ont été perpétrés par des Arméniens au Canada en 1982. Un diplomate turc a subi des blessures graves et un autre a été assassiné. À l'étranger, la violence et le terrorisme ont continué de faire partie de l'actualité quotidienne, peu de régions du monde en étant à l'abri.

La déclaration de Bonn sur les détournements d'avions a été appliquée pour la première fois en 1982, quand l'Allemagne de l'Ouest, la France et la Grande-Bretagne ont mis fin à leurs accords aériens avec la compagnie Afghan Airways (Ariana) après que l'Afghanistan eût refusé de traduire en justice ou d'extrader les auteurs du détournement d'un avion civil pakistanais à bord duquel se trouvaient des Canadiens.